



TETRIS HUMAIN

Les lits triples sont arrivés dans notre établissement.



Sur le bâtiment C, actuellement en travaux, **60 lits sont en cours de montage**. Nous avons également appris que le bâtiment A serait doté de 60 lits supplémentaires.

Pour la direction, rien de plus simple : on installe des lits triples qui resteront à l'avenir. Mais nous ne sommes pas naïfs.

Nous faisons face à un taux d'occupation supérieur à 200 % avec seulement deux bâtiments ouverts, et à un manque cruel d'effectifs qui nous oblige à travailler dans des conditions dégradées.

Rien n'est anticipé concernant la fermeture du bâtiment B, qui accueille plus de 320 détenus. Ils seront simplement répartis sur les deux autres secteurs.

Vous allez créer des conditions de travail explosives en faisant de nos surveillants des sacrifiés !

On ne peut pas travailler de la même façon dans de telles conditions. Les agents, devenus des sacrifiés, appliqueront strictement le règlement intérieur, sans les ajustements qui permettent aujourd'hui d'éviter que l'établissement n'explose.

LE SYNDICAT LOCAL FORCE OUVRIÈRE JUSTICE DE DOUAI DEMANDE :

- Des plannings avec le moins de postes découverts possible lorsque cela est réalisable.
- **Un équilibrage des profils de détenus entre les deux bâtiments. Le bâtiment B ne doit pas devenir le réceptacle exclusif des détenus les plus difficiles.**
- Une anticipation réelle de la fermeture du bâtiment B afin d'éviter une gestion ingérable de la structure. Les lits triples ne constituent pas une solution.

Le Syndicat local **Force Ouvrière** Justice de Douai apporte tout son soutien aux collègues des autres MA de la région, également fortement impactées.